

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU

ASSEMBLEE POPULAIRE DE WILAYA

***Rapport de la Commission
de l'Education, de la Formation
Professionnelle et de l'Enseignement
Supérieur***

SESSION DU 15 NOVEMBRE 2010

La commission de l'Education et de la Formation Professionnelle a reçu et entendu successivement, en date du **08/10/2009** deux représentants de la Direction de la Formation Professionnelle, en date du **12/10/2009**, Monsieur le Directeur de l'Education, en date du **15/10/2009**, le vice recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ainsi que les deux Directeurs des Œuvres Universitaires, du centre et de Hasnaoua, en date du **19/10/2009**. Cependant, il y'a lieu de signaler que ce rapport s'est focalisé exclusivement sur le secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle. Le secteur Universitaire, quant à lui, fera l'objet d'une étude plus approfondie.

La rentrée scolaire **2009/2010** s'est déroulée, dans l'ensemble, dans des conditions normales, hormis quelques arrêts de cours signalés dans quelques établissements de différentes localités sous l'appel des syndicats autonomes.

La commission a enregistré le déplacement immédiat de la tutelle pour s'enquérir de la situation sur le terrain.

Selon la Direction de l'Education, la rentrée scolaire a concerné **653** écoles primaires, **167** CEM et **55** Lycées, pour un total de **211 116** élèves.

Si la commission enregistre avec satisfaction l'ouverture de :

- **02** écoles primaires.
- **02** CEM à Souamaa.
- **01** Lycée à Aït Yahia dans la daïra d'Aïn El Hammam.
- **10** Cantines en ajout à **510** existantes.

Elle déplore le retard accusé dans la réalisation de certains établissements dont nous citons quelques cas qui nous interpellent le plus, selon le rapport de la Direction de l'Education.

1) Dans le Primaire:

a) Groupes scolaires:

- Type A1 de Tibecharine commune de Mizrana, inscrit en 1999 dont l'étude est attendue à ce jour, soit 10 années après.
- Lots Mouldiouane (DBK).
- Tigzirt (Zhun).
- Quelques cas d'extensions qui tardent à voir le jour :
- Tassoukith, commune de Tizi n'Tlata.
- Le B1 en extension au CEM de Béni Zekki, tranche 2007 qui appelle à un questionnement: Comment programmer une extension à un CEM en 2007, qui a fait l'objet d'une inscription pour son remplacement et l'inscription sur le même site de 06 classes en 2008 ?

b) Cantines Scolaires:

S'agissant des cantines, la commission tire son satisfecit quant au volume de réalisation. Cependant, il y a lieu de signaler un retard sur:

- Ichekalen, commune de Tadmaït.
- Aït Kheir, commune d'Aït Khelili.
- Aït Djemaa, commune d'Akbil.

2- Dans l'enseignement moyen:

La commission enregistre le retard de réalisation dans :

- Le CEM de Bounouh B5, inscrit en 2005, dont le taux d'avancement est très faible.
- Les 07 CEM inscrits en 2006, dont le taux d'avancement est relativement nul, nécessitant une attention particulière au vu des sites choisis pour stabiliser les populations rurales.

a) Demi-pension:

- Draa El Mizan: Tazrout a été inscrite en 2002, non lancée à ce jour alors qu'il s'agit d'une école incendiée.
- Boghni ville, inscrite en 2006, dont les travaux sont à l'arrêt.

b) Installations Sportives:

La commission s'inquiète sur l'arrêt des travaux de la salle polyvalente d'Iferhounène qui est à 95% de sa réalisation ?

3- Dans le Secondaire:

Sur l'ensemble des lycées inscrits, nous constatons un retard considérable sur le lancement des uns et l'avancement des travaux dans d'autres, notamment les cas sensibles des lycées de Mkira, Tirmatine et des Ouadhias. Idem pour l'internat et la demi-pension.

Installations sportives:

Il y a lieu de signaler le cas typique de la salle de sport de Maatkas, inscrite en 2004 et non lancée à ce jour.

RECOMMANDATIONS:

La commission émet le regret de réitérer, en premier lieu, les mêmes recommandations émises lors de la session précédente du 02 Décembre 2008, soit près d'une année :

A) Projets de constructions:

- Un lycée à Abizar.
- Un lycée à Bounouh.
- Un lycée et un CEM à Imsouhal.
- Une école primaire à Belouadi (Draa El Mizan).

B) Salaires:

- Assainissement définitif des situations pendantes telles que:
 - Les rappels.
 - La régularisation des vacataires.
- Mise en place d'un organisme approprié regroupant, le service financier de la Direction de l'Education, la Fonction Publique et le Contrôleur Financier pour, dans un premier temps, assainir toutes les situations en instance et garantir, dans un deuxième temps, la stabilité et la pérennité du service.
- Réhabilitation du système de la demi pension avec une étude surveillée dans le Moyen et le Secondaire et étendre la surveillance au niveau des écoles primaires, en créant des postes d'emploi utiles à l'effet.
- Inscription d'opérations d'aménagement d'espaces verts dans l'ensemble des écoles.
- Réintroduire et rendre effective la pratique sportive dans les écoles primaires.
- Inscription de programmes d'urgence de délimitations et de clôtures à l'indicatif des écoles primaires qui ne sont pas encore concernées par ces projets.

La commission propose, à l'occasion de cette session, de nouvelles recommandations qu'elle juge impératives :

1- Dans le Primaire:

- a) Accorder un intérêt particulier à la salubrité dans les écoles primaires en réhabilitant ou en construisant de nouveaux sanitaires.
- b) Inscrire une école primaire au bénéfice des deux villages, Sahel et Bouachir, commune d'Aït Khelili.
- c) Doter les écoles primaires de bibliothèques.
- d) Réhabiliter les écoles abandonnées pendant la décennie sanglante et les rouvrir suite au retour des populations, à l'exemple de la commune de Sidi Naamane, l'école Tala Mokar et Boumhala.
- e) Utiliser les établissements fermés à bon escient dans le seul intérêt des jeunes.

2- Dans le Moyen:

- a) Lancer et achever les quatre classes en extension du CEM de Tizi Bouchène, pour la rentrée 2010.
- b) Inscrire une cantine, un bloc administratif et un terrain matico au CEM Aït Djemaa (Frères Haddad à Aït Bouadou).
- c) Aménager une aire de jeux (Matico) au CEM Metrek Aomar de Tizi-Rached.
- d) Généraliser l'introduction de l'Internet dans le Secondaire et le Moyen.

3- Dans les divers:

Achever et livrer au profit de la famille de l'éducation, le cercle des enseignants.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Après avoir écouté les représentants de la formation professionnelle, la commission enregistre que les différents examens d'entrée dans les centres de formation implantés sur le territoire de la wilaya, se sont déroulés le 12/10/2009. La rentrée étant fixée au 18 du même mois pour l'ensemble des stagiaires y compris les candidats recalés.

Selon le rapport de la DFP, toutes les conditions étaient réunies pour une rentrée normale. Cependant, la commission déplore un manque criard dans les capacités d'accueil en internat, ce qui a amené la Direction de la Formation Professionnelle à opérer des sélections sur des critères préalablement définis, tel que l'éloignement. L'orientation, quant à elle, s'est faite selon la nouvelle réforme adoptée par le gouvernement, qui tient plus compte des besoins du marché du travail que de la volonté et le choix de l'apprenant et des besoins socio-éducatifs.

En infrastructure, il y a lieu de remarquer que la DFP est disposée à récupérer, pour peu que les possibilités soient réunies (Procédures administratives, DE, DFP), les 49 écoles primaires fermées pour manque d'élèves.

Dans le contrôle et suivi, la commission a insisté sur la régularité des inspections.

RECOMMANDATIONS :

- Equiper les centres comme préalable à la rentrée des élèves.
- Adapter la formation qualifiante aux besoins exprimés par le marché du travail, le besoin des collectivités locales, en tenant compte du choix exprimé par le demandeur de la formation.
- Rendre disponible en qualité et en quantité suffisante, les équipements spécifiques à chaque formation et au niveau de tous les établissements.
- Asseoir une coordination efficace entre les bureaux de main d'œuvres et la Direction de la Formation Professionnelle, pour le placement des stagiaires diplômés ou qualifiés.

**Le Président C.E.F.P.E.S
NAIT SIDI AHMED Saïd**